

SOMMAIRE :

- Le Compte Administratif au 31 décembre 2010 (page 2)
- Les réalisations 2010 (page 3)
- Les projets 2011 (page 5)
- Informations diverses (page 6)
- Zoom sur les animations 2010 (page 7)
- Activités, fêtes... (page 8)

Le mot du Maire

Malgré une politique volontariste de l'habitat, la commune a continué de perdre de la population. A ce jour, plus de 10% de notre population est hébergée dans des logements communaux.

Si les élus décident de se désintéresser à ce volet de leur action, les derniers habitants seront soumis à une forte pression fiscale pour assurer un minimum de service. Régulièrement des projets d'installations agricoles ou para-agricoles ne peuvent aboutir car certains jugent qu'il est préférable pour leur propre intérêt de se préserver des nouveaux arrivants. C'est cet état d'esprit qui a aussi contribué à vider nos campagnes.

Je ne peux que souhaiter

dans l'intérêt de nous tous qu'une prise de conscience modifie cet état d'esprit suicidaire.

La laiterie Carles quittera prochainement notre commune. Après avoir durant des années gravement porté atteinte à notre environnement, les responsables de cet Ets estiment plus pertinent de s'installer sur l'axe de la D99. Elus, nous ne pouvons que regretter ce choix et aussi d'avoir durant des années « protégé » cette laiterie afin qu'elle reste à Martrin. Prétendre que la laiterie déménage car la commune refuse de réaliser à sa place l'assainissement est un mensonge.

Depuis plus d'un an, les responsables des Ets Carles n'ont pas daigné répondre à notre invitation pour participer à un schéma d'assainissement commun.

La réforme de l'organisation des territoires avance, espérons que les intérêts politiques et la défense des privilèges personnels ne domineront pas dans les choix qu'effectueront les élus. Pour essayer d'absorber son déficit l'Etat va continuer de se désengager, les petites communautés de communes n'auront pas les moyens de prendre le relais. La cohésion d'un territoire doit avant tout reposer sur la solidarité, aussi il faut que ceux qui ont la chance de bénéficier d'importantes ressources y participent afin de réaliser sur des périmètres pertinents l'équité que l'Etat ne veut plus assurer sur le territoire national.

Claude Boyer

ADSL pour tous à Martrin : Lors de la commission permanente du 20 septembre 2010 au Conseil Général, j'ai demandé que notre commune soit ajoutée aux 26 retenues pour bénéficier de l'équipement NRA ZO (un répéteur de signal), cette demande a été acceptée. Mi-2011, tous les abonnés de notre commune auront donc l'ADSL.

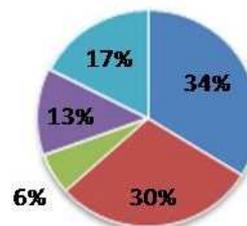


Le compte administratif au 31 décembre 2010

Fonctionnement 2010

Charges à caractère général (cantine, électricité, gaz, terrain, regroupement scolaire et transport, entretien bâtiments...)	74 180
Charges du personnel (y compris personnel extérieur)	65 433
Charges financières	13 456
Autres charges de gestion courante (subventions, service incendie, syndicat Vallée du Rance, Parc Naturel Régional des Grands Causses, indemnités élus, département: transport scolaire)	28 322
Atténuations des produits (versement à la CC 7 Vallons)	38 632
Total	220 023

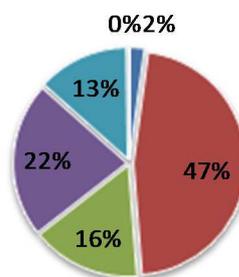
Fonctionnement dépenses



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations des produits

Atténuations charges (remboursement rémunération personnel: Assurance, Sécurité Sociale)	5 742
Dotations de l'Etat	127 001
Revenus des immeubles	42 519
Impôts et taxes	60 341
Produits des services (production solaire, cantine, remboursement gaz et eau)	35 726
Produits exceptionnels	674
Total	272 003

Fonctionnement recettes

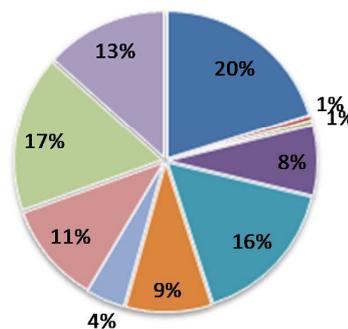


- Atténuations charges
- Dotations de l'Etat
- Revenus des immeubles
- Impôts et taxes
- Produits des services
- Produits exceptionnels

Investissement 2010

Remboursement d'emprunt	23 810
Cautions Logements	578
Autres dettes (syndicat Vallée du Rance)	496
Participation commune (SIEDA pour l'enfouissement des fils électriques et des télécoms)	9028
Achat véhicule pour le transport scolaire	19 195
Achat ordinateurs pour l'école primaire	10 977
Mobilier (meubles ordinateurs de l'école, congélateur La Caminada, lave vaisselle cantine)	4 983
Travaux divers (électricité à l'école, travaux logements...)	12 910
Terrassement, assainissement, éclairage public	20 278
Voirie communale	15 696
Total	117 951

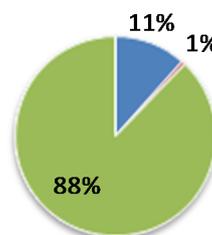
Investissement dépenses



- Remboursement d'emprunt
- Cautions Logements
- Autres dettes
- Participation commune
- Achat véhicule
- Achat ordinateurs
- Mobilier
- Travaux divers
- Terrassement, assainissement, éclairage public
- Voirie communale

Subventions diverses	7385
Cautions Logements	370
Affectation de résultat 2009	56 068
Total	63 823

Investissement recettes



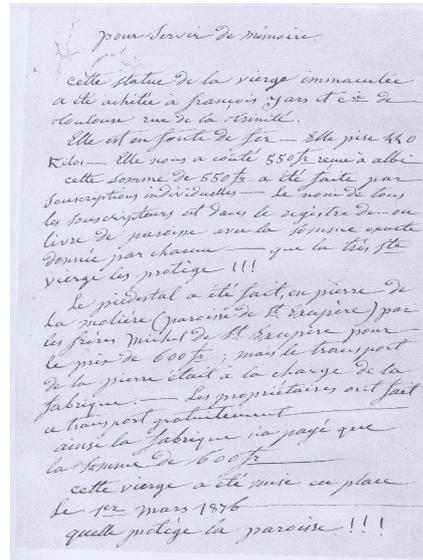
- Subventions diverses
- Cautions Logements
- Affectation de résultat 2009

Les réalisations 2010

Subventions accordées aux associations

ADIL de l'Aveyron	27.36 €
Société de pêche Vallée du Rance	100 €
Comité d'animations culturelles de Martrin	230 €
Club primevère du 3ème âge	230 €
Amicale des sapeurs pompiers	110 €
Société de chasse de Martrin	170 €
Jeunesse sportive	100 €
La prévention routière	35 €
CAUE de l'Aveyron	35 €
Fondation du patrimoine	50 €
Comité des fêtes	230 €

Vierge, son histoire



Un parchemin a été trouvé dans une bouteille sous la statue de la vierge lors du début des travaux de sa restauration en 2010. Une copie est disponible en Mairie.

Le transport scolaire

Christine Dressayre a arrêté de faire le ramassage scolaire. Le Conseil Général a donc lancé un appel d'offre pour trouver un nouveau transporteur qui s'est avéré infructueux. Ayant la volonté

de maintenir ce service, le conseil municipal a décidé d'acquérir un véhicule de transport et d'embaucher un conducteur.

Cette acquisition a coûté 19 194.50 € TTC.

Le véhicule scolaire acheté par la mairie



Cet investissement est soumis au remboursement de la TVA.

L'informatique à l'école



La visite de M. Alain Fauconnier, sénateur-maire de Saint-Affrique, à l'école de Martrin

scolaire. Cet équipement a été installé par une entreprise locale spécialisée.

La cyber base de Brasc interviendra pour accompagner les élèves dans l'utilisation de ce nouvel outil pédagogique.

La philosophie de cette école numérique communale est de permettre à chaque enfant de se familiariser avec l'informatique.

Les investissements se sont élevés à

13 307.17 € TTC. Ils comprennent l'achat de 10 ordinateurs, une imprimante, un scanner (10 977.20 € TTC), l'alimentation en électricité (975.72 € TTC), la fourniture et la pose des meubles et des supports (1 354.25 € TTC).

La commune a obtenu une aide parlementaire de 4 000 € pour permettre l'achat de cet équipement.

M. Alain Fauconnier, sénateur, a visité l'école le 21 février 2011 et a félicité l'institutrice pour les notions d'ordre transmises aux enfants dans un environnement privilégié.

Notre école n'a pas été retenue dans le programme de l'Etat « Ecole Numérique Rurale ».

Par conséquent, le conseil municipal en concertation avec l'institutrice a choisi de s'équiper de matériel informatique en ayant le souci de l'adapter au programme

Le dépliant touristique

Au cours de l'année 2010, un dépliant touristique a été réalisé et a été édité en 1 000 exemplaires.

Diffusé dans un premier temps à la bourse d'échanges du réseau des offices de tourisme du Pays de Roquefort, il est maintenant disponible à la

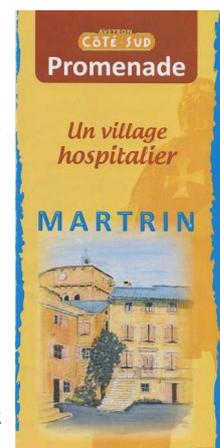
mairie et à La Caminada. L'objectif de ce document est de présenter la commune de Martrin

Un nouvel outil de communication

aux touristes en donnant des idées de promena-

des dans le village, la commune, et ses environs.

Vous y découvrirez les coordonnées des producteurs locaux, les locations et le restaurant, la localisation des sites touristiques, et quelques références historiques.



« Les réseaux routiers, d'électricité et des Télécoms sont entretenus par la commune de Martrin, la Communauté des Communes des 7 Vallons, et le SIEDA. »

Réseaux de distribution publique d'électricité et des Télécoms

Le chantier, prévu pour alimenter en électricité des parcelles situées à l'entrée du bourg, s'est terminé en septembre 2010.

Le coût de ces travaux effectués par l'entreprise SPIE

s'élève à 26 613 € TTC.

Le SIEDA a pris en charge une partie de ces travaux, à hauteur de 21 003 €, la participation de la commune est de 5 610 €.

Le réseau Télécom a aussi été étendu sur ces parcelles.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise SPIE. Le coût de l'extension du réseau Télécom s'est élevé à 3 345 € TTC. La mairie a profité de la tranchée pour installer les égouts.

Voirie communale

La commune de Martrin et la Communauté des Communes des 7 Vallons interviennent pour entretenir la voirie communale.

La Communauté des Communes des 7 Vallons a dépensé 31 478 € pour

réaliser les travaux sur la route qui va de Martrin en direction du Cayla.

La mairie de Martrin a investi 15 696 € pour des travaux sur les routes de la Pagésié et du Nespouliés, l'embranchement à la Létarié, et deux accès à des maisons neuves.



Les travaux réalisés devant la mairie

Travaux logements

La mairie de Martrin effectue des dépenses pour entretenir les logements communaux.

En 2010, le coût de ces réparations, entretiens divers, et petits investissements s'élève à 2 408 €.



Les routes, le paysage...

Les projets 2011

Le potager à l'école



Au cours de l'année 2011, les enfants de l'école s'initient au jardinage. Arnaud, producteur

Les jardiniers en herbe ! P o u s t h o m y , maraîcher bio, installé à P o u s t h o m y , intervient pour encadrer les élèves dans les jardins communaux situés à proximité de l'école.

Les récoltes seront, nous l'espérons, fructueuses.

De plus, la cuisine de la cantine scolaire de Martrin devra aspirer à être préparée avec des produits issus de l'Agriculture Biologique grâce à un partenariat avec les Paysans du Rance.

Gilberte continuera à mijoter les repas des enfants sur le site de la cantine.

Les repas de la cantine seront davantage préparés avec des produits issus de l'Agriculture Biologique

La carte communale

La conception de la carte communale a débuté en février 2011. Un bureau d'étude est chargé de son élaboration. Le cabinet *Philippe Barjaud et Dominique Hubert*, seul bureau d'étude à avoir répondu à l'appel d'offre, travaillera pendant un an à la réalisation de ce document d'urbanisme.

Leur mission se déroulera en différentes phases (diagnostic et repérage des enjeux, élaboration du projet, mise en forme, constitution du dossier d'enquête publique, fourniture du dossier d'approbation).

L'assainissement collectif

Le conseil municipal est dans la phase des études. Le montant de la redevance assainissement.

Par la délibération du 11 octobre 2010, le conseil municipal a décidé la création au 1er janvier 2011 d'un budget annexe relatif à l'assainissement. Le 4 avril 2011, le conseil municipal a décidé de confier la rédaction d'un cahier des charges à l'ATD12 (un service du Conseil Général de l'Aveyron).

La délibération du 16 décembre 2010 avait pour but de fixer le

Les biens vacants et sans maître

La procédure des biens vacants et sans maître est terminée. Par un arrêté municipal, la commune va incorporer des nouvelles parcelles dans le domaine communal.

Afin de permettre au conseil municipal de répondre à des demandes d'achat ou d'utilisation de ces parcelles, un formulaire sera transmis aux personnes qui en feront la demande.

Rappel de la procédure :

⇒ Avis favorable pour incorporer les biens dits vacants et sans maître de la commission des impôts fonciers directs du 24 mars 2010

⇒ Délibération du 7 juin 2010 décidant l'incorporation des biens présumés vacants et sans maître

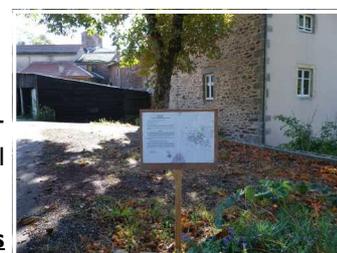
⇒ Arrêté N°7/2010 constatant la situation des biens vacants et sans maître

⇒ Arrêté N°24/2011 incorporant dans le domaine communal les biens vacants et sans maître.

Localisation des biens (secteur du Cayla) :

Le Cayla, Le Pradal, Les Belâisses, Les Bessières, Le Mas, Costecalde, La Berdals, Laoul, La Coste, Le Pas de Noyer.

Les plans sont consultables à la Mairie.



Panneaux situés près des parcelles concernées par la procédure d'incorporation des biens dits vacants et sans maître

Informations diverses

Assainissement non collectif

A partir du 1er janvier 2011 (loi Grenelle II), il est obligatoire d'annexer au contrat de vente des immeubles d'habitation non raccordés au réseau de collecte des eaux usées, le diagnostic des installations d'assainissement non collectif.

En cas de non conformité de ladite installation lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra

procéder aux travaux de mise en conformité dans le délai d'un an après ledit acte de vente.

Attention, ce diagnostic sera réalisé sur notre commune par le SPANC de la Vallée du Rance, à qui la commune a délégué la compétence, et non par les diagnostiqueurs immobiliers privés.

Four communal



Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a contribué à la restauration du four communal en finançant la porte.

La commune avait acheté le bâtiment en 2005. Ce bâtiment se trouve au cœur du village et revit grâce aux boulangers qui font cuire quelques fournées à l'occasion des fêtes du village. Le fournil est redevenu un lieu de rencontres et de discussions sur la meilleure façon de cuire le pain.

SMICTOM : quelques changements

Suite à des problèmes rencontrés lors de la mise à disposition des bennes de fer dans les communes, le SMICTOM et la SARL ARNAL changent de mode de fonctionnement.

Cette année, il vous a été proposé l'enlèvement à domicile des ferrailles (machines agricoles, sommiers métalliques...), à l'exception des appareils électroménagers qui doivent être apportés en déchetterie. Cette opération ne concernait que des quantités suffisantes de ferrailles

nécessitant le déplacement d'un camion équipé d'une grue.

Elle avait lieu du lundi 6 juin au vendredi 10 juin sur le territoire de la Communauté des Communes des 7 Vallons. Elle était gratuite pour les particuliers mais elle était réservée aux habitants du canton de St Sernin-sur-Rance.

A compter du 1er juin 2011, tous les particuliers et petits professionnels pourront déposer leurs lampes usagées à la déchetterie afin qu'elles soient recyclées.

Il s'agit de toute source lumineuse (néons, lampes fluocompactes dites « lampes à basse consommation ») à l'exception des ampoules à filament qui peuvent être jetées avec les ordures ménagères.

Pour joindre le SMICTOM :

Tél.: 05 65 49 47 13 (Les bureaux sont ouverts le mardi, le vendredi et le jeudi matin)

Courriel: sictom4@wanadoo.fr

Données sociales

La population légale totale à compter du 1er janvier 2011 est de **223 habitants**. En 2012, le recensement des habitants de la commune aura lieu. L'enquête débutera le **19 janvier 2012** et se terminera le **18 février 2012**.

Urbanisme

Les demandes d'autorisation :

- Permis de construire: 6
- Déclarations préalables: 4
- Certificats d'urbanisme: 18

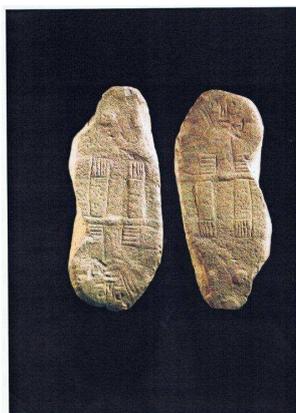
Depuis l'arrêté du 10 février 2011, lorsque les travaux portent sur une maison individuelle ou ses annexes, le formulaire est enregistré sous le numéro **CERFA 13703*03**.

Quand la déclaration préalable porte sur un lotissement ou une division foncière, elle peut être établie au

formulaire enregistré sous le numéro **CERFA 13702*01**.

Le formulaire général « déclaration préalable » enregistré sous le numéro CERFA 13404*01 existe toujours et peut être utilisé pour tout type de projet soumis à déclaration préalable, en particulier les plus complexes.

Zoom sur quelques animations 2010



La statue-menhir de Jouveyrac est de retour à La Caminada...

Statue-menhir de Jouveyrac (commune de Martrin), grès

bèche, correspondant à deux états distincts. La présence d'une bouche est aussi exceptionnelle.

Cette statue se trouve sous le porche à l'entrée du restaurant La Caminada dans le village de Martrin. Les responsables du Musée Fenaille ont demandé à disposer de cette statue-menhir pendant la durée de l'exposition intitulée **Statues Menhirs Nouvelles Découvertes Nouveaux Regards** qui a eu lieu du 1er juillet au 31 octobre 2010 à Rodez. En effet, cette statue-menhir double offre une figuration singulière : deux personnages sont représentés, tête

La fête votive



Le lâcher de ballons a eu lieu dans le jardin de La Caminada

En 2010, le comité des fêtes, constitué de jeunes martrinols et de leurs amis, a relancé la fête de Martrin. Les habitants de la commune ont participé à l'ensemble des animations proposées: bal, randonnée, lâcher de ballons, paume...

Le Comité d'Animations Culturelles

L'équipe du Comité d'Animations Culturelles a proposé en 2010 de nombreuses animations que nous vous rappelons ci-dessous.

- ⇒ 30/01: Stage de Rock
- ⇒ 07/02: Michel Lacombe « Chansons du Rouergue »
- ⇒ 30/07: Repas à partager
- ⇒ 20/10: Arnaud Lamure chante Brassens, Bérart, Brel, et compositions personnelles
- ⇒ 30/10: Stage de « cha-cha-cha » et « paso »
- ⇒ 06/11: Diaporama et chansons
- ⇒ 04/12: Soupe au fromage pour le Téléthon

La venue du cirque Pacotille

Le cirque Pacotille est une petite troupe qui circule sur les routes de campagne avec des roulottes et des chevaux. Pour notre plaisir, Zé, mimo et leurs enfants ont posé leurs valises au village de Martrin pendant une semaine. Dans la famille Pacotille tout le monde est clown ! Ces

clowns sont aussi musiciens, acrobates, chanteurs, équilibristes, jongleurs, conteurs...

Un spectacle de cirque pour faire rêver petits et grands

Les enfants de l'école ont rencontré les artistes et ont fait la connaissance de tous

leurs animaux. Le spectacle tout public a eu lieu le vendredi 11 juin à 20h30 à la salle des fêtes. Le public était au rendez-vous et a passé un moment convivial en compagnie de cette petite troupe.



Les enfants de l'école sont allés à la rencontre des artistes

Mairie de Martrin

Le bourg

12550 MARTRIN

Téléphone : 05 65 99 79 65

Télécopie : 05 65 99 79 65

Messagerie :

secrmairie.martrin@wanadoo.fr

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h30

Mardi: 8h30 à 12h30

Jedi: 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi: 9h à 12h et 14h à 17h30

Sites web utiles:

www.service-public.fr

www.pagesperso.orange.fr/commanderie_martrin

www.7vallons.com

www.tourisme-saintsernin.com

Bibliothèque:

Une permanence est assurée le jeudi matin de 11h à 12h (salle du conseil municipal).

Salle informatique (accès à internet gratuit):

Ouverte tous les jours (se renseigner à la mairie ou joindre M. le Maire au 06 87 43 48 63).

Déchetteries:

Site de Coupiac:

le lundi de 14h à 17h et le samedi de 14 à 17h.

Site de St Sernin-sur-Rance:

le lundi de 10h à 12h et le samedi de 8h30 à 12h.



La Mairie et l'Ecole de Martrin

Activités, Fêtes, Nouveaux arrivants

Marché de pays et vide grenier :

La prochaine Chiffonnerie de Martrin aura lieu **le dimanche 19 juin 2011**.

Cinéma:

La Comité d'Animations Culturelles et Ciné 12 organisent une séance de cinéma **le 2ème samedi de chaque mois** à la salle des fêtes.

Cinéma en plein air :

En juillet et Août, la séance de cinéma aura lieu **un jeudi sur le terrain de foot** (toutefois si les conditions climatiques ne sont pas optimales, la séance a lieu à la salle des fêtes).

Le repas communal:

A l'initiative du Comité d'Animations Culturelles, sur le même principe que les repas de quartier, les habitants de la commune sont conviés sur la place du village pour partager un repas. Chacun amène un plat et ses couverts et invite son voisin à sa table. Cette année, ce repas convivial et musical, aura lieu **le vendredi 22 juillet**.

Le repas du Cayla:

L'association des Amis du Cayla organise un repas suivi d'une soirée dansante **le samedi 23 juillet**.

La prochaine fête votive aura lieu le samedi 27 et le dimanche 28 août.



Atelier de pratique orale de l'anglais :

Arrêt momentané. Le retour des cours est prévu à partir du mois d'octobre 2011 jusqu'à la fin avril 2012 (le mardi soir à la salle du conseil municipal).

Pratique de la gymnastique adultes :

Le mardi matin de 10h à 11h (salle des fêtes).

Stages de danse :

Le Comité d'Animations Culturelles

organise régulièrement des stages de danse traditionnelle ou de salon (se renseigner auprès de Joëlle Combes au 05 65 49 46 19).

Les nouveaux arrivants:

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

« *Simplement merci!* »

Merci à tous les martrinols pour leur accueil. Par votre gentillesse et vos nombreuses petites attentions, vous avez rendu une situation difficile agréable. Tout ça sans nous connaître. La générosité de la municipalité et de tous ses employés a beaucoup facilité notre installation. Merci pour les œufs, le jus de pommes, etc... qu'on nous a gracieusement offerts. Merci aux « jardiniers bénévoles », aux gardiens de notre chien fou, merci aux oreilles attentives et amicales que j'ai pu rencontrer. Je ne citerai personne, ce serait trop long, mais je pense que chacun se reconnaitra dans ces quelques lignes. Simplement, merci à tous.

Myriam PECCOUX BOYER, Solène, Flavie, Gaëtan... et Gecko! »